

L'évaluation dans les discours scientifiques et professionnels

Sophie Moirand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/497>

DOI : [10.4000/cediscor.497](https://doi.org/10.4000/cediscor.497)

ISBN : 2-87854-102-0

ISSN : 2108-6605

Éditeur

Presses Sorbonne Nouvelle

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1995

Pagination : 81-93

ISBN : 2-87854-102-0

ISSN : 1242-8345

Référence électronique

Sophie Moirand, « L'évaluation dans les discours scientifiques et professionnels », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 3 | 1995, mis en ligne le 26 août 2009, consulté le 12 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/497> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cediscor.497>

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2020.

Les carnets du Cediscor

L'évaluation dans les discours scientifiques et professionnels

Sophie Moirand

- 1 Les propositions qui suivent s'inscrivent dans l'un des axes de recherche du CEDISCOR : repérer dans le linguistique l'inscription d'opérations langagières ou de processus cognitifs qui seraient privilégiés par certains genres discursifs¹ ou par des communautés langagières particulières² ; s'interroger sur le statut de catégories descriptives traditionnelles (linguistiques ou discursives³ ?) et leur rôle dans les schémas argumentatifs, lorsqu'on observe leur actualisation en surface des énoncés.
- 2 Du côté des catégories énonciatives, celles des linguistiques de l'énonciation indicielle – dans la perspective francophone européenne: Bally, Benveniste, Culioli, Authier... –, la *modalité appréciative* nous avait paru une entrée à la fois plus complexe et moins étudiée que les autres catégories énonciatives (marques personnelles, temps, aspect, détermination) et que les autres catégories modales (le non-certain, le déontique, par exemple). Mais étudier la manière dont l'énonciateur évalue les objets de son propre discours, dans des domaines de spécialité, amène justement à s'interroger sur le rôle discursif d'une catégorie plus large que l'opération modale dite « appréciative ». Dans la valorisation des objets et des services du monde des affaires, dans l'inscription de l'intertexte telle qu'on la pratique lors des interactions scientifiques et professionnelles, dans certaines formes de la didacticité telle qu'elle semble fonctionner en surface des discours didactiques et des discours médiatiques, l'évaluation paraît participer en effet des visées de suggestion, de persuasion ou d'explication, et se rapproche en cela des catégories de la pragmatique anglo-saxonne.
- 3 Je ferai part ici des réflexions théoriques et des hésitations auxquelles je suis actuellement arrivée⁴, en illustrant mon propos par des exemples empruntés à deux corpus contrastés. Il s'agit de discours monologiques – ou quasi-monologiques –, ce qui n'exclut ni le dialogisme ni l'inscription de l'interaction dans le linguistique : l'un est constitué d'articles ou d'exposés produits dans des domaines scientifiques ou universitaires (médecine, économie, sémiotique, linguistique appliquée) ; l'autre d'un genre discursif prototypique de la communication externe des entreprises aujourd'hui,

les *Newsletters* ou lettres d'information, en particulier celles d'une entreprise bancaire, celles d'une entreprise de commercialisation de micro-ordinateurs et celles de France Télécom, service qui a le monopole en France de la communication à distance.

1. Délimiter le champ de l'évaluation

- 4 Avant de comparer les différentes actualisations et les rôles discursifs de l'opération d'évaluation dans les deux corpus, il a paru nécessaire de s'interroger sur la notion même d'appréciation ou, plus largement, d'évaluation⁵.

1.1. L'appréciation relève-t-elle de la modalisation ?

- 5 Porter un jugement sur un objet de discours relève sans discussion des opérations d'énonciation, d'une prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur. Mais on ne reconnaît pas toujours à l'appréciation le statut de « modalité », souvent réservé aux seules modalités logiques (l'aléthique, l'épistémique et le déontique).
- 6 A. Culioli, dans son modèle (Théorie des Opérations énonciatives), définit quatre types de modalités, dont l'un est constitué à part entière par l'« appréciation⁶ ». D'autres contestent la valeur de « modalité » aux tournures évaluatives : parce que le rapport sémantique de celles-ci avec les modalités logiques est minimal, parce qu'on prend alors le risque d'avoir à étendre sans limite le champ de la modalité linguistique.
- 7 Qu'est-ce qui détermine en fait la modalité ? C'est l'existence d'une proposition sous-jacente du type *je trouve que...*, *je pense que...*, qu'il s'agisse en surface d'adjectifs ou de tournures impersonnelles :
- dans
 - l'événement est *grave* pour l'Europe
 - c'est une décision *grave*...
 - il est *grave* que l'Allemagne...
 - *grave* rentre dans la catégorie « modalité appréciative »,
 - alors que ce n'est ni une modalité, ni une appréciation mais une désignation dans
 - il s'agit d'une *affection grave* (médecine)
- 8 La modalité appréciative, catégorie linguistique, aurait donc pour fonction de qualifier une relation prédicative.

1.2. Du processus cognitif à son inscription linguistique

- 9 À la suite d'observations réalisées sur des discours de recherche de domaines différents, on a été amené à considérer que l'« évaluation » – terme moins marqué et notion plus opératoire, à notre avis, que celui d'« appréciation » – relevait d'un processus cognitif spécifique⁷.
- 10 Ce processus aurait un ancrage à la fois affectif (on aime/on déteste) et socio-culturel (on acquiert dès les débuts du langage verbal des systèmes quantitatifs ou qualitatifs – tels que *petit/grand*, *bien/mal*, *beau/laid*... – et des valeurs normées). Il s'actualiserait en fait autant en langage intérieur que dans des énoncés réellement produits au travers des jugements que l'on porte sur le monde qui nous entoure, sur les objets culturels, etc. (voir Moirand 1990a).

- 11 Ainsi, avant même l'exposition de la recherche qui implique la verbalisation effective d'une évaluation sur les données recueillies, les travaux antérieurs, etc., ce processus interviendrait, en combinaison avec d'autres, selon la chronologie du praxéogramme⁸ convoqué par le chercheur, sans être forcément verbalisé, mais en étant vraisemblablement intériorisé à chacune des étapes de la démarche :
- construire des objets de connaissance implique d'en rejeter d'autres, donc de les comparer, de les évaluer
 - sélectionner les données recueillies implique des choix, donc de l'appréciation
 - élaborer sa méthode, son cadre théorique, ses outils d'observation implique de se situer par rapport à d'autres travaux.
- 12 Quant au scénario qui sous-tend l'exposition de la recherche et sa nécessaire diffusion, il entraîne également l'intervention du processus, que ce soit pour se situer dans le domaine, justifier ses données et sa méthodologie, discuter et interpréter ses résultats. Comme il s'actualise alors à la surface des textes et des communications, on peut tenter d'en décrire les manifestations verbales (voir, entre autres, Moirand 1990b). Ainsi, dans la série des exemples suivants, la modalité évaluative porte tour à tour sur les activités du spécialiste (en relation avec le domaine de référence), sur les données qu'il utilise et sur l'état des connaissances du domaine ou sur les résultats de la recherche⁹ :
1. Il est bien évident que la valeur de ces différents facteurs est *inégalement facile à calculer* et à *estimer*
 2. Dans l'état actuel de l'information, on n'a généralement que des *renseignements fragmentaires*
 3. C'est là un *phénomène important* et *mal connu, peu accessible* de ce fait à *la prévision*
 4. On se heurte là à une *difficulté majeure* de *la planification de l'enseignement* à partir des besoins de main d'oeuvre
[Sciences économiques]
 5. On connaît *mal les facteurs responsables* de l'augmentation de l'activité de ces enzymes du cartilage arthrosique
 6. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens représentent une *thérapeutique très précieuse* pour le rhumatologue
 7. Les réinductions sont habituellement pratiquées mais *leur efficacité n'est pas définitive*
 8. Le *faible* nombre de cas ne nous permet *pas de tirer des conclusions définitives*
[Sciences médicales]
- 13 Mais ce processus d'évaluation, qui s'avère constitutif d'une démarche de recherche visant à faire avancer l'état des connaissances d'un domaine, s'actualise dans les textes de diverses manières.
- 14 1.2.1. En premier lieu, l'évaluation s'actualise par des marques linguistiques liées à la langue dans laquelle le texte est produit. Ces marques d'ordre sémantique ont des valeurs stabilisées, en *langue*, et généralement recensées dans les dictionnaires qui peuvent servir alors de référence.
- 15 Ainsi l'évaluation portée par l'énonciateur sur un objet de son discours s'effectue par indexation de celui-ci par rapport à un système de valeurs « graduées ». Ces valeurs sont inscrites dans le lexique ou dans la syntaxe (quantificateurs, comparaisons, intensifs) et parfois renforcées, en *discours*, par la proximité de marques personnelles renvoyant à l'énonciateur. Axiologiques, comparatifs et superlatifs, degrés d'intensité ou échelles de comparaison constituent des catégories linguistiques, ce qui confirme le

statut *modal* de certaines actualisations de l'opération d'évaluation, comme l'illustre la série des exemples suivants :

9. Y a un livre / y a un *très chouette* livre de Victor Brombert / un collègue de Princeton / aux États-Unis / sur la prison romantique / qui a paru / je crois / chez Corti /
10. C'est / de ses ouvrages / c'est / de loin / *le plus achevé I le plus stimulant I* [cours universitaire, doctorat de littérature]
11. Ce médiateur n'en représente pas moins un modèle expérimental *extrêmement précieux* pour étudier les variations de l'activité IgE dépendante au niveau des basophiles et des mastocytes
12. L'exemple d'action *le plus prometteur* paraît être celui d'un inhibiteur de la fixation des IgE sur les sites R_{Fc2} des basophiles mastocytes au moyen d'un analogue de IgE
13. Il est *dommage* que les auteurs n'aient pas testé la terbutaline, normalement utilisée avec le Nebulaher [Revue d'allergologie et d'immunologie clinique]
- 16 1.2.2. En second lieu, au niveau strictement textuel (organisation du texte), on remarque que l'évaluation peut se « distribuer » au fil de l'énoncé, à travers des procédures diverses (d'énumération, d'addition, d'association) ou des relations d'opposition, de restriction, de causalité :
14. *L'essentiel*, en somme, de ce qu'on pourrait attendre sur la question. Je me suis néanmoins surpris [...] à me dire qu'un peu de superflu eût sans doute été bienvenu
15. L'ouvrage est d'une *grande clarté* [...]. *Malheureusement* on prend des risques à tout vouloir rendre simple, et cet ouvrage n'y échappe pas toujours dans les références [Comptes rendus de linguistique appliquée]
16. Notre expérience corrobore *parfaitement* celle des auteurs de ce travail. Cependant certains enfants asthmatiques particulièrement dyspnéiques et angoissés peuvent ne pas arriver à utiliser le spacer [Compte rendu d'allergologie]
- 17 Il s'agit, dans la série des exemples précédents, de comptes rendus d'ouvrages ou de travaux et on y retrouve des procédés identiques à ceux que l'on a pu observer dans les critiques de presse (Beacco et Darot 1984, Moirand 1990a), ce qui nous autorise à ne pas les développer ici.
- 18 Rappelons cependant que si ces actualisations se repèrent souvent à la présence de connecteurs (*mais, au contraire, néanmoins, cependant...*), elles reposent également sur des représentations fortement dépendantes de normes socio-culturelles supposées partagées par les co-énonciateurs et liées au genre discursif attendu dans la culture et le domaine considérés (pour l'exemple 15 : « un ouvrage de formation pour les enseignants se doit d'être clair » ; « un ouvrage de formation doit donner des références correctes, exactes »). Car il s'agit bien pour le locuteur de dire de « consommer » ou de ne pas « consommer » ces ouvrages ou ces travaux : lire/ne pas lire, s'y référer/ne pas s'y référer.
- 19 On peut donc voir dans l'évaluation une catégorie pragmatique (visée illocutoire de l'ordre de la suggestion ou du conseil ou de la mise en garde).
- 20 1.2.3. Mais, au fil du déroulement du texte ou de l'exposé, l'opération d'évaluation ne s'inscrit pas seulement à travers des marques lexicalisées et grammaticalisées. Elle s'actualise dans des opérations langagières discursives beaucoup moins liées à la langue et liées plutôt à une rhétorique argumentative, à travers des procédures que seule la logique naturelle¹⁰ nous a permis de repérer, grâce aux notions de schématisation, de

pré-construit et de représentation. C'est là qu'une discussion s'amorce : le processus cognitif qui consiste à évaluer ne pourrait-il pas s'actualiser aussi sous la forme d'une « catégorie discursive » ? Car il s'agit moins parfois de porter soi-même un jugement sur un objet de discours que de provoquer un jugement chez l'autre, de faire en sorte que le destinataire se trouve conduit à évaluer lui-même et à évaluer comme on veut qu'il évalue.

21 C'est ainsi qu'on peut repérer, dans les exemples 17, 18 et 19, outre l'inscription de l'interaction dans le texte ou même celle du seul destinataire, la présence d'arguments découlant de pré-construits discrètement évoqués, et une stratégie qui consiste à laisser le destinataire conclure lui-même. Cette stratégie inscrit l'évaluation « en creux » dans le texte plutôt que de la prendre explicitement, linguistiquement, en charge :

22 ● dans la deuxième partie de l'exemple 17, le locuteur, « sachant » que son auditoire est à la recherche de sujets de thèse, lui signale l'intérêt du texte qu'il cite à cet égard, mais laisse les étudiants conclure eux-mêmes qu'il faut lire ce texte

17. / je voudrais citer / heu / vous renvoyer à un petit texte / qui reste très vivant et très actuel de X... [...] / Ce sont des réflexions [...] qui / sont / comme tout ce que fait X... / pleines d'idées et de suggestions [...] I Bon / c'est un texte / qui est très programmatique / et qui / vous savez / heu / condense d'une manière / très / très serrée / une quantité de questions / une quantité de problèmes / qu'i faudrait / classer / heu / mettre en ordre / heu // et qui / bien classés I peuvent faire la table des matières d'une thèse // hein ? [cours universitaire, doctorat de littérature]

23 ● dans l'exemple 18, l'argumentation repose sur une représentation du Français (il ne sait pas parler de langue étrangère) et de l'étranger (il n'est pas toujours facile de trouver de la petite monnaie) ; c'est au lecteur de conclure que « la carte France Télécom, c'est bien » et qu'« il est utile de l'emporter avec soi »

18. En France et à l'étranger, découvrez la possibilité de téléphoner depuis tout poste, privé ou public, comme si vous étiez chez vous : sans paiement immédiat [...] Depuis l'étranger, la carte France Télécom vous permet d'utiliser le service France Direct : il vous met directement en relation avec une opératrice France Télécom qui établira vos communications vers la France ou le monde entier. Finie la petite monnaie et plus besoin d'essayer de vous faire comprendre dans une langue que vous maîtrisez mal. [La lettre de France Télécom]

24 ● dans l'exemple 19, des évaluations linguistiquement marquées (« c'est facile », « c'est très utile ») encadrent des arguments qui rappellent les avantages de la Carte bancaire, et qui sont construits sur un pré-construit situationnel généralement partagé : « les banques ferment le week-end et tôt dans la journée », « avec les retraits automatiques, on ne sait plus où on en est »...

19. Retirer de l'argent, c'est facile avec votre carte bancaire. Mais savez-vous que, avec votre carte délivrée par la BNP, vous pouvez dans tous les guichets automatiques de la BNP, connaître le solde de vos comptes sur votre compte de chèques depuis le dernier relevé ! Et cela 24h. /24. 7 jours sur 7 et partout en France. C'est très utile lors de vos déplacements ou pendant les vacances. [La lettre de la BNP]

25 On repère assez aisément la fonction de l'évaluation dans l'argumentation, mais ces repérages ne font que confirmer le statut ambigu de la notion : catégorie linguistique et catégorie discursive ? – voir note 3). Cela reste encore au centre de nos interrogations

(voir von Münchow et F. Rakotonnelina ici-même). Cela incite à éclaircir les rapports entre catégories, formes et fonctions (Moirand 1992b).

2. L'évaluation entre langue et discours : quelques illustrations

- 26 L'évaluation serait pour nous une notion à la croisée de trois phénomènes langagiers :
- la mise en verbe d'un processus cognitif (mise en verbe qu'il faudrait vraisemblablement différencier selon le genre discursif impliqué)
 - l'actualisation d'une opération énonciative de modalité au sens strict du terme (et rendant compte des relations de l'énonciateur à son énoncé)
 - la mise en oeuvre d'une intention plus ou moins affichée d'agir sur l'autre (visée pragmatique de l'ordre de la suggestion, de la persuasion ou de la valorisation).
- 27 Ainsi le processus cognitif qui tend à « évaluer » les objets mis en discours n'est plus repérable aux seuls faits de langue, au lexique (traits sémantiques) ou à la syntaxe (comparatifs et superlatifs) ou à la grammaire de textes (connecteurs). Il est actualisé par des procédures logico-discursives rendant compte de schématisations argumentatives (au sens de la logique naturelle). Ces schématisations peuvent :
- soit inscrire « en creux » l'évaluation, laissant ainsi au destinataire le loisir de juger lui-même
 - soit rapporter cette évaluation à une classe de locuteurs dans laquelle peut s'inclure le destinataire
 - soit la rapporter à une « autorité énonciative » (Maingueneau 1992), qui sert alors de caution ou de valorisation (Moirand 1988).
- 28 Ces schématisations véhiculent ainsi des arguments, construits sur les croyances ou les connaissances imaginées chez l'autre (les représentations) ou à partir de pré-construits supposés partagés (de l'ordre du socio-cognitif sans doute). Plus l'évaluation est marquée linguistiquement, plus ces traces entrent en corrélation avec des marques personnelles qui renvoient à l'énonciateur. Plus elle devient implicite, suggérée par le seul contexte discursif, plus elle entre en corrélation avec l'inscription dans le texte de l'interaction co-énonciative, jusqu'à inscrire préférentiellement le destinataire. Ces observations seront brièvement illustrées à travers les rôles que tient l'évaluation dans la communication scientifique et dans la communication des entreprises.

2.1. L'évaluation dans la communication scientifique

- 29 Combinée aux processus cognitifs qui sous-tendent le praxéogramme de la recherche scientifique ou le scénario de l'exposition de recherche (voir *supra*), l'évaluation joue un rôle dans la façon dont le chercheur situe ses travaux et ses positions par rapport à d'autres.
- 30 L'évaluation, qu'elle soit linguistiquement marquée (et éven-tuellement combinée à une marque personnelle) ou implicitement suggérée (et parfois combinée à une inscription de l'interaction), est souvent expliquée/justifiée par le chercheur-auteur. La communication scientifique exige en effet que l'on donne les raisons de sa position :
- 20a. La théorie de la catégorisation sur laquelle elle repose me paraît n'avoir que des fondements psychologiques *discutables* et semble pour le moins *inadéquate* en

linguistique

20b. [...] dans la mesure où la psychologie cognitive est convenue de fait que les diversités culturelles ne la concernaient guère, elle ne peut rendre compte des phénomènes de valorisation qui structurent et hiérarchisent les classes lexicales

20c. Les théories psychologiques de la typicalité et la linguistique cognitive, également tributaire de la philosophie du langage, ne pouvaient apercevoir ces phénomènes car elles continuent d'accorder une place prééminente aux mots (qui ne sont pas, rappelons-le, des unités linguistiques)

[Revue *Sémiotiques*]

- 31 En fait, l'évaluation exprime rarement la position du chercheur en tant qu'« individu », mais plutôt en tant que « représentant » du domaine auquel il réfère, chargé de dire à ses pairs ce qui est bon pour le domaine et pour la communauté scientifique à laquelle il appartient :

21a. Cette nouvelle façon d'aborder la description du discours d'apprenants présente un *double intérêt* : elle fournit non seulement des méthodes d'analyse mais, ce qui est *très important*, une théorie pour l'interprétation des erreurs

21b. Il y a lieu en effet non seulement de *critiquer* une conception de l'interlangue *obnubilée* par la syntaxe mais également de se demander s'il est *raisonnable* de rechercher une systématisme syntaxique hors de toute considération pragmatique ou fonctionnelle

[Linguistique appliquée]

22a. Les résultats obtenus dans cette étude sont *encourageants* et nous conduisent à poursuivre l'étude mimétique et pharmacologique de ce produit 22b. Les résultats obtenus dans cette série d'articles sur les propriétés ulcérogènes du PAF-acéther devraient intéresser non seulement les gastro-entérologues et les réanimateurs mais aussi les allergologues car une symptomatologie gastrique est fréquemment rapportée dans les allergies alimentaires

[Médecine]

- 32 Dans certains genres de communication scientifique¹¹, l'évaluation serait peut-être donc moins l'expression d'une subjectivité (à la différence des interactions entre amis, des critiques de presse parfois) que la manifestation du rôle du chercheur, chargé de contribuer à l'avancement et à la diffusion des connaissances dans son domaine, et de le dire à ses pairs. Aussi s'adresse-t-on plutôt à un « surdestinataire », sorte d'archétype du représentant idéalisé de la communauté scientifique à laquelle on souhaite appartenir : derrière le chercheur, il y a la communauté (il faut être reconnu par ses pairs) ; derrière l'exposition de recherche, il y a la représentation que la société a de la fonction du chercheur.
- 33 Les observations ainsi réalisées du fonctionnement de l'évaluation dans des discours de recherche de domaines divers rejoignent les réflexions de M.-F. Mortureux sur l'énonciation personnelle dans les discours scientifiques :
- À l'insu, sans doute, des auteurs, les stratégies qui régissent la répartition des pronoms se relient au fonctionnement sociologique des milieux de la « Recherche scientifique », gérant la collaboration-compétition, individuelle et collective, entre (équipe de) chercheurs (Mortureux 1991, p. 81)

2.2. La communication externe des entreprises

- 34 Faire croire, Faire savoir et Faire agir ou réagir l'autre : telles sont les fonctions mises en oeuvre dans la communication externe des entreprises¹². Communication de type essentiellement interactionnelle, ciblée sur le client, les lettres d'information relèvent des discours d'action (dans lesquels la persuasion et la séduction prennent le pas sur le

raisonnement) et des discours factuelo-déductifs (mettant en verbe des faits réels ou que l'on veut vous présenter comme tels). Il s'agit non seulement d'informer sur un produit (Faire savoir) mais aussi de dire en quoi ce produit est « bon » pour le client ou en quoi il lui fera du « bien » (Faire croire).

- 35 Mais là, plus fréquemment encore que dans la communication scientifique, l'évaluation est souvent inscrite « en creux ». Mieux vaut en effet laisser au destinataire le soin de conclure lui-même que le produit est « bien » : c'est donc le client qui, dans ce cas, est inscrit dans le texte (*vous*). Ou mieux encore : c'est la classe des utilisateurs potentiels qu'on inscrit dans le texte et auxquels on rapporte toute évaluation sur le produit concerné (*ceux qui*) :

23a. Votre Banque quand vous voulez et d'où vous voulez Avec le téléservice X... en un instant sans vous déplacer vous obtenez [...]

23b. En cas de perte ou de vols de vos cartes, chéquiers ou papiers, il faut, le plus rapidement possible, empêcher leur utilisation frauduleuse et les faire refaire. Ce sont les deux principaux objectifs que PROTECARTE X... se charge d'atteindre pour vous

[Entreprise bancaire]

24a. Tous ceux qui utilisent un tableau pour faire autre chose que de simples additions apprécieront la richesse de cette nouvelle mouture d'ExcEL [...]

24b. La Gamme Centris met une grosse puissance de feu à la portée de tous. Ceux qui se plaignent des lenteurs du Système 7 vont devoir remballer leurs critiques [...]

[IC Letter]

- 36 Sont alors suggérés les avantages que l'on suppose représentatifs de ce que le client recherche (gain de temps, facilité, simplicité... – voir Rakotonoelina ici même) et sont inscrits « en creux » les inconvénients présumés de l'ancien système ou de l'ancien produit ou des produits concurrents. À moins qu'il ne s'agisse plutôt de persuader le client que ce sont bien les avantages présentés qui lui conviennent...
- 37 Ainsi est véhiculée, diffusée – voire imposée – une représentation des utilisateurs de Macintosh, de leurs goûts et de leurs besoins :

25a. Se déplacer avec un Power Book n'est pas seulement *branché* : c'est *vraiment utile* ! Mettre la puissance d'un LC III sur son bureau n'est plus un luxe mais une *nécessité*

25b. Celui qui découvre Word 5.1. à l'aveuglette, en laissant courir la souris d'un menu à l'autre, risque d'être très vite pris de vertige devant l'étendue des options. Ou, au contraire, il sautera de joie devant la profusion des fonctions !

25c. Aldus Persuasion 2.0, logiciel évolué de Pré.A.O (Présentation Assistée par Ordinateur) destiné à la gamme Macintosh, est justement conçu pour se charger des tâches les plus fastidieuses de la mise en forme des diapositives destinées à soutenir un exposé. Il le fera avec toute la convivialité et la puissance graphique de votre Micro préféré

25d. X Press est un logiciel de micro-édition professionnel (de nombreux journaux l'ont adopté). Ce qualificatif de professionnel ne doit toutefois pas faire peur : il n' est pas synonyme de compliqué, bien au contraire

25e. La gamme Performa se différencie des autres Macintosh par sa valeur ajoutée logicielle. Le Performa est prêt à l'emploi : on branche, ça marche et on l'utilise tout de suite

25f. Elle permettra aux utilisateurs de passer instantanément d'un environnement Mac à un environnement DOS ou WINDOWS. Il suffira de frapper une touche particulière du clavier pour se retrouver dans l'un ou l'autre monde

[IC Letter, La lettre d'International Computer]

- 38 Les lettres d'information, qui relèvent de la communication externe des entreprises, sont généralement destinées à ceux qui sont déjà clients ou utilisateurs des produits de l'entreprise : d'où une certaine connivence reposant sur l'existence de savoirs supposés partagés (« Ceux qui se plaignent des lenteurs du Système 7 » dans 24b, par exemple). Plutôt que de porter une évaluation sur ses propres produits, l'entreprise préfère alors véhiculer une image positive des utilisateurs des objets qu'elle propose. La stratégie consiste à persuader du bien-fondé de la consommation des produits, en valorisant le destinataire, en lui soufflant ses propres évaluations (« pris de vertige », « sautera de joie » dans 25b par exemple), en citant comme caution des utilisateurs valorisés et valorisants (« de nombreux journaux l'ont adopté » dans 25d par exemple). Les images ainsi véhiculées par le texte ne sont évidemment pas une représentation du client tel qu'il est, mais tel qu'on aimerait qu'il soit et contribuent, par suite, à le faire devenir tel, par identification.
- 39 L'évaluation relèverait d'un processus cognitif qui intervient dans la mise en verbe des jugements que l'on porte sur les choses et les gens qui nous entourent (*c'est bien/c'est mal, il est beau/moche*). Ses diverses formes d'actualisation langagière – y compris en langage intérieur – sont façonnées par l'entourage socio-culturel et socio-affectif dès le début de l'apprentissage verbal. Le processus cognitif régirait par conséquent des formulations et des procédures langagières dépendant des systèmes linguistiques, des situations de communication et des représentations culturelles. Dans cette perspective, un des objectifs de l'analyse devient de décrire/interpréter les ressemblances et les différences, les régularités et les variations d'une langue à l'autre, d'un domaine à l'autre, d'un genre discursif à un autre. C'est ainsi que l'on peut poser, par exemple, que l'« autorité énonciative » qui paraît régir certains fonctionnements de l'évaluation dans les discours de recherche est constituée par la représentation prototypique du fonctionnement de la communauté scientifique, alors que « l'autorité » qui paraît régir le fonctionnement de l'évaluation dans la communication externe des entreprises est constituée par la représentation archétypique d'un client « modèle » et « modélisant ». Mais la conséquence théorique qui découle des perspectives envisagées nécessite de saisir l'évaluation dans la complexité de son fonctionnement, donc de mettre en oeuvre différentes catégories d'analyse et d'en construire sans doute de nouvelles.

NOTES

1. Voir ici-même les contributions de F. Rakotonolina et de P. von Münchow.
2. Voir ici-même la contribution de J.-C. Beacco.
3. Voir dans Moirand et autres 1993 la quatrième partie des Actes du colloque international organisé par le CEDISCOR *Parcours linguistiques de discours spécialisés* (contributions de Ali Bouacha, Charaudeau, Charolles, Collinot et Mazière, Cossutta, Desclés et Péry-Woodley).
4. Une version abrégée de cet article a été présentée dans la section « Discourse analysis » au IX^e Congrès mondial de l'Association Internationale de Linguistique Appliquée (Amsterdam, 8-14 août 1993).

5. Concernant cette catégorie « évaluative », nous avons adopté, comme à notre habitude, une démarche interactive qui rebondit sans cesse de considérations et discussions théoriques vers des observations de données empiriques, observations qui reposent sur des repérages et des descriptions de formes, de fonctions et de représentations (voir Moirand 1992).

6. Pour rappel, il s'agit des quatre types suivants :

- Type 1 : ce qui relève de l'assertion ou du refus d'assertion (interrogation/injonction)
- Type 2 : ce qui relève du non-certain et de l'incertain (dans lesquels on distingue les modalités de visée – vouloir/devoir) et de non-visée (le nécessaire, le probable, le possible)
- Type 3 : ce sont les modalités appréciatives, l'énonciateur qualifie la relation à son énoncé au moyen d'un jugement de type jugement de valeur, c'est-à-dire explicitement subjectif
- Type 4 : ce sont les modalités pragmatiques ou modalités des relations inter-sujets (la volonté, l'obligation, le causatif, l'injonction).

7. Ce processus cognitif nous paraissait de plus en plus une façon d'aborder la « modalité » susceptible d'aider les mathématiciens qui travaillent sur les logiques « floues », logiques qui représenteraient mieux le raisonnement humain que les logiques classiques et qui permettraient de gérer des données non certaines ou incomplètes, imprécises, insuffisantes (voir par exemple dans *La Recherche* 237, vol. 22, 1991 : « Les logiques du flou et du très possible » par Didier Dubois et Henri Prade).

8. On entend par *praxéogramme* le schéma d'actions idéelles, verbales ou gestuelles qui est à la base du déroulement des activités quotidiennes ou professionnelles (voir Moirand 1993). Lorsqu'il s'agit d'activités strictement verbales (ici l'exposition d'une recherche), on préfère alors les termes de script ou de scénario.

9. Dans les exemples, les traces de modalité apparaissent en italiques. Dans les exemples cités ici, les traits de soulignement indiquent ce qui est évalué. Dans d'autres extraits, le soulignement indique un argument, une marque personnelle, etc., toujours un élément en relation avec l'évaluation.

10. Pour une présentation brève de la logique naturelle mise en oeuvre au Centre de Recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel autour de J.-B. Grize, voir par exemple Grize 1990. Rappelons que l'on peut définir l'argumentation, dans cette perspective, comme la mise en texte d'un micro-univers construit par le locuteur en direction de l'autre : chaque fois qu'un locuteur A fait un discours, il propose une schématisation à un locuteur B ; les activités logico-discursives de A s'exercent dans une situation de communication déterminée. La schématisation que A propose à B est fonction de la finalité de A mais aussi des représentations qu'il se fait de B et de ce dont il est question, c'est-à-dire du thème T ; la schématisation comporte des images de A, de B et de T ; elle contient aussi les marques de son élaboration (d'après J.-B. Grize). Les représentations sont des connaissances ou des informations que l'on a sur la situation, les univers de croyances, de savoirs ou d'expériences de l'autre.

11. Voir en troisième partie d'autres genres de communication scientifique (des interactions entre pairs).

12. On rappellera pour mémoire (ce n'est pas le lieu de le développer ici) que l'événement de communication professionnel semble conditionner deux dimensions de l'organisation des discours professionnels : la dimension communicative, régulée par le rituel propre au domaine concerné et à la culture dans laquelle il se développe, et la dimension cognitive, qui traduit la démarche de l'activité professionnelle mise en texte et répond à des schémas de l'ordre du script et du praxéogramme (voir Moirand 1993).

RÉSUMÉS

À partir de l'observation de deux corpus contrastés (articles ou exposés scientifiques, lettres d'information d'entreprises commerciales), on propose à la discussion théorique une voie nouvelle pour l'étude du fonctionnement discursif de l'évaluation : à la fois mise en verbe d'un processus cognitif, actualisation d'une opération modale et mise en œuvre d'une visée pragmatique de suggestion.

On the basis of two contrasting corpora (scientific papers and presentations vs newsletters from commercial firms), the paper opens a new theoretical perspective on the discursual use of linguistic evaluation. This phenomenon can be seen from different points of view : as the verbal realization of a cognitive process, the actualization of a modal process, and the manifestation of a specific pragmatic and argumentative intent.

INDEX

Keywords : appreciative modality, cognitive process, evaluation, modality, schematization

Mots-clés : appréciation, évaluation, modalité, processus cognitif, schématisation

AUTEUR

SOPHIE MOIRAND

Professeur à l'université Paris III